

OPERATION GIA « CANAL HISTORIQUE »



ACT-UP PSYCHIATRIE

(logo réalisé par Jules Malleus)

**Le Spid (Survivants de la Psychiatrie Indépendants et Déterminés) ex Act
Up Psychiatrie "recrute" :**
Si vous souhaitez participer à nos actions:

Ecrire un mail à Subscribe-spид2@googlegroups.com

Aller sur l'interface WEB <https://groups.google.com/forum/#!forum/spид2>

Groupe Facebook
<https://www.facebook.com/groups/347667109321353/>

Site WEB <http://asso-spид.fr/>

**C'est une asso qui existe depuis octobre 2019 géré de façon libertaire par 6
co-présidents tous plus fous les uns que les autres et un secrétaire général.**

**Acheter le Tshirt porté lors des des interventions de notre branche armée
15 Euros toutes tailles (bonne qualité assurée, imprimée par les soins de
LibertyShirt 23 rue de la cote Paris 75012)**



Juin 2018-juin 2019

La vengeance est un plat qui se mange froid mais avec un long temps de cuisson

L'opération CPOA lancée au nom d'Act Up Psychiatrie s'est conclue par l'appel à manifester pour la Marche des Fiertés 2019 de Paris du 29 juin dernier puis quelques mois plus tard par l'achat définitif de l'appartement pour lequel je faillis être enfermé. Le futur nous dira si j'aurais mieux fait d'être enfermé ce jour là. Je pense avoir mis suffisamment de billes de mon côté pour connaître la réponse, même si depuis l'aventure continue, toujours aussi trépidante.

Le SPID, Syndicat des Psychiatisés Indépendants et Déterminés (que l'on appela "Act Up Psychiatrie" lors de notre action 0) vous invite à le rejoindre à la Marche des Fiertés dans le cortège d'Act Up. Rendez vous-13H au 2 rue de l'arrivée, à l'angle du Crédit mutuel) Samedi 29 juin (plus de précision en MP auprès de Stefan Livingstone ou Laurence Renaud) L'opération CPOA n'est pas une opération du saint esprit ni n'est sortie tout armée de la cuisse de Jupiter. C'est un truc qui s'est construit au fur et à mesure des événements, une aventure strictement personnelle à la base que j'ai voulu plus ou moins maladroitement mettre au service d'une cause pour laquelle je travaille depuis 2 ans en la revendiquant au nom d'un collectif et d'une association dont je faisais parti. C'est une opération qui a été principalement montée en deux temps:

-Une première consultation le 10 avril

- Une interpellation des soignants avec collage d'affiches contre la contrainte dans la buvette de Saint Anne le 15 mai

-Avec pour conclure un courrier au chef de service, aux représentants des usagers et à la responsable des relations avec les usagers, restés tous les 3 sans réponse.

Une telle action n'aurait pu être menée seule. Elle s'est faite grâce à la rencontre avec l'infatigable militante Laurence Renaud avec qui nous avons formé un excellent binôme mais depuis à préféré d'autres chemins. Nous avons essayé parallèlement d'organiser une réflexion autour de la création d'un outil de lutte collectif contre la contrainte en psychiatrie. Cette partie là des opérations a permis de susciter beaucoup de questionnement D'où la création du SPID aujourd'hui et maintenant.

CENTRE PSYCHIATRIQUE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DE SAINT ANNE :

Une simple visite de courtoisie qui menace de se transformer en Internement sous contrainte

C'est une opération qui a été montée en deux temps :

-Une première consultation le 10 avril

- Une interpellation des soignants avec collage d'affiches contre la contrainte dans la buvette de Saint Anne le 15 mai

-

Avec pour conclure un courrier au chef de service, aux représentants des usagers et à la responsable des relations avec les usagers, restés tous les 3 sans réponse. Personne n'a réagi, alors même que notre action a suscité un certain écho médiatique (5000 vues des vidéos en un mois) Nous allons donc de nouveau y retourner pour remettre ces courriers en main propre le 18 juin prochain.

Elle a été précédé et à donner lieu à quelques retombées médiatiques :

Lors de la manifestation du 22 janvier 2019

Interview audio et écrite : <https://radioparleur.net/2019/01/23/psychiatrie-sous-tension-manifestation/>

« Quand un patient arrive dans un hôpital psychiatrique, on lui fait une injonction de neuroleptiques »

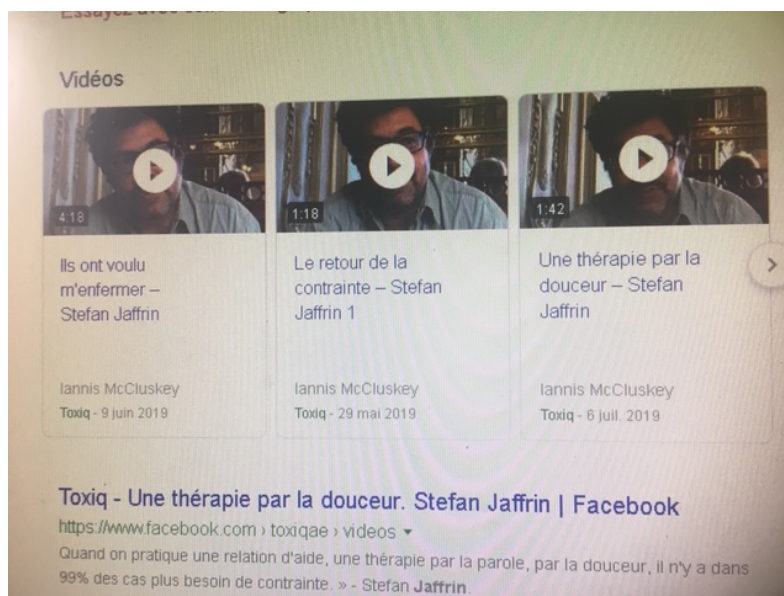
Stefan Jaffrin est sociologue, spécialiste de la psychiatrie. Il milite pour l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées au sein des structures hospitalières. *« La contention, qui avait quasiment disparu il y a trente ans dans la psychiatrie française [...] est de retour aujourd'hui, car l'hôpital est de plus en plus pauvre. On ne prend plus du tout le temps d'écouter le patient. Quand il arrive dans un hôpital psychiatrique, on lui fait une injonction de neuroleptiques [...] et on le met en isolement pendant une semaine dans une chambre ».*



Jean Besançon, président des invités du Festin, arborant fièrement notre pancarte lors du colloque Psychiatrie Citoyenne d'Avril 2019 à Besançon

Sur le site WEB Toxiq du mois de mai au mois de juillet 2019

<https://toxiq.ae/video/stefan-jaffrin2/> Ils ont voulu m'enfermer
<https://toxiq.ae/video/stefan-jaffrin1/> Le retour de la contrainte
<https://toxiq.ae/video/stefan-jaffrin4/> Une thérapie par la douceur



Sommaire :

Page 2 La consultation du 10 avril

Page 4 L'opération du 15 mai

Page 7 Témoignage à chaud et analyse de Laurence Renaud

Page 8 Courrier envoyé au chef de service le 18 mai & présentation institutionnelle du CPOA

Le 10 avril

Le testing en psychiatrie:

Je suis parti à la base d'un principe simple, celui du testing pour voir comment réagissaient les professionnels de cet organisme par rapport à une simple question. Le principe du testing est relativement connu pour vérifier qu'une boîte de nuit ne pratique pas une sélection raciste à l'entrée. Celui en psychiatrie repose un peu sur les mêmes méthodes : provoquer une situation (en l'occurrence obtenir une expertise psychiatrique) et observer ce qui se passe pour en ensuite en rendre compte de manière objective. C'est ce que j'ai pratiqué hier au CPOA. Je dois dire ne pas avoir été déçu 😊;-) Le précédent testing fait il y a 6 mois auprès de l'unité14 de Saint Anne, 'avait pas été piquée des vers non plus. Mais là ils se sont surpassés....

Pour ce qui est de ce testing : Ils ont essayé à tout prix de m'hospitaliser à la demande d'un tiers, mais ils n'ont pas réussi les cons ;-). J'ai eu droit à la totale : fermeture des portes avec mon copain Claude Virlogeux-Juncker mis à la porte manu militari tandis qu'ils me retenaient pendant 1/2 heure

enfermé, le temps de s'apercevoir que personne ne voulait les suivre dans cette aventureuse démarche ,...

Pourtant à la base, les choses étaient simple : je consultais le CPOA : pour un important et bien réel investissement financier que je m'apprête à faire où je vais mettre tout l'argent qu'il me reste (plutôt que de l'investir dans un truc aussi pourri que le milieu de la santé mentale en continuant à financer moi-même ma thèse;-).. J'ai donc donné au psychiatre toutes les raisons objectives que j'avais de faire cette investissement, tout en lui disant que certains pouvaient me considérer comme un grand fou et que parfois je me demandais moi-même si je ne faisais pas une bêtise. Ma question était donc simple : "docteur, vous qui êtes un expert en matière de folie, pensez-vous que j'en fais une?"

J'avais quand même pris quelques précautions : un copain avec moi un rendez-vous le soir même avec Cathie Maillot Solidarite-usagers-psy qui était au courant de l'affaire et serait intervenu en cas de problème. Mais bon il y avait il est vrai un petit risque et quand j'ai vu qu'il avait fermé les portes du service, maintenant mon copain à l'extérieur, j'ai compris qu'ils avaient de mauvaises intentions et j'ai paniquer au point d'envoyer un texto à ma copine belge pour la mettre dans la boucle. Je risquais en effet d'y être gardé pour une à 2 semaines avec un traitement qui m'aurait un peu déglingué les neurones. Cela dis je n'ai pas assez d'antécédant pour risquer beaucoup pire : mise sous curatelle, hospitalisation de 6 mois transfert dans une Unité pour Malades Difficiles.... Je peux faire beaucoup d'esbroufe, mais je reste un petit joueur

Finalement après une après midi passée en salle d'attente, 3 entretiens et une heure de mise en garde à vue, ils m'ont relâché en me faisant promettre de revenir le lendemain matin et de persuader ma mère de leur faxer une Demande d'hospitalisation à la demande d'un tiers. En faite l'idée c'était que je me présente à 10 heures pour une hospitalisation libre avec un tiers m'accompagnant pour porter mon bagage et là de tordre le bras du tiers pour lui faire signer une hospitalisation sous contrainte.

Le lendemain

12 heures

Une infirmière vient de me rappeler que j'avais un rendez-vous ce matin que je n'ai point honoré et m'a proposé de revenir juste avant la fermeture du service à 17 ce soir (la fermeture du service...ou des portes ?) Pas de bol, je suis plus là. Donc elle me propose de revenir demain, puis le plus rapidement possible; Elle a vraiment l'air peinée que je ne puisse revenir qu'en mai. Comme dit le dicton, en avril ne te découvre pas d'un fil;-) Elle m'assure que c'est juste pour revoir le gentil psychiatre, sans me préciser s'il s'agit du chef de clinique ou de son interne. Il n'est bien sûr plus du tout question d'hospitalisation.

14 heures

Cette fois c'est le CMP de Villiers sur Marne qui m'appelle. Cette fois je commence à prendre peur. Saint Anne a décidément le bras long. Mais non, fausse alerte. C'est le psychologue dudit CMP qui me propose d'intervenir dans une table ronde sur les mérites respectifs des Clubs Thérapeutiques et des GEMs à la prochaine réunion Inter-Club du 14 mai prochain. Ouff!!!! Décidément je n'ai jamais eu autant de parano et d'hallucinations que depuis que je fréquente le monde de la psychiatrie.

Et le lendemain matin,

Le plus drôle c'est quand mon notaire a commencé me dire d'entrée de jeu : "Maintenant que vous êtes dans mon bureau vous vous engagez à acheter cet appart", je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire

: "ah non pas vous. Mettez vous d'accord avec les psychiatres, mais n'essayez de m'obliger à faire ou à ne pas faire quelque chose. Non mais," Résultat je n'ai plus de notaire et je ne vais finalement pas réaliser cet achat qui me tenait beaucoup à coeur.

Désormais je me pose la question des suites à donner à cette micro-affaire : Saisir la commission des usagers? Y retourner comme ils me le demandent? Toutes les suggestions, même les plus folles, sont le bienvenue.

Bilan des courses quelques semaines plus tard :

Nous avons rediscuté de cette fameuse après midi du 10 avril quelques semaines plus tard ou a véritablement commencé l'opération Act Up Psychiatrie avec [Claude](#) ;... J'étais venu à la cool ce jour là expliquer très rationnellement les raisons qui me poussaient à faire cet investissement financier et les raisons qui me poussaient à vouloir vérifier ma rationalité avec eux. Claude dit sur son mur n'avoir jamais eu aussi peur de sa vie. Je ne le crois pas tout à fait. Cependant je me souviens très bien ce jour là, qu'il a été mis à la porte manu militari du CPOA tandis que les portes du service étaient verrouillées et que j'avais à peine le temps de prévenir [Hélène](#) qu'il y avait du grabuge (la pauvre a un peu pleuré ce jour là tellement il y avait de tension). La tentative de rapt était caractérisée ce jour là et l' 1h30 heure qui s'en est ensuivie à été un long bras de fer. Je savais qu'il fallait surtout pas que j'hausse le ton, qu'il était parfois à plus ou moins deux doigts d'arriver à convaincre ma mère que j'étais dans un état pas normal ("fils est très excité", "Il s'apprête à commettre une folie, il est venu avec un vieux encore plus fou que lui...."). Ce sont ces deux heures intenses qui m'ont motivé pour une revanche. Certes j'étais venu titillé le CPOA, je savais qu'ils étaient susceptibles de me surprendre.... Mais à ce point : jamais. Certes ce n'était qu'un événement pichrolinesque, mais qui montrait o combien la psychiatrie du CPOA se pensait avant tout comme un système de contrainte plutôt qu'un système au service des citoyens. Je l'avais prévenu qu'en m'enfermant il risquait de compromettre grandement la suite des opérations (ce qui a été le cas d'ailleurs puisque j'ai perdu mon notaire dans la foulée). Mais apparemment ça ne lui posait pas l'ombre d'un souci.

Commentaires de notre expert :

Jean-Baptiste Goupil Lucas-Fontaine

J'ai beau être psy je ne saurais pas bien te conseiller. Le "folie" désignait autre fois les villégiatures de campagne de grands bourgeois du XVIIIème siècle. le terme faire une folie vient de là. Cela voulait dire "sous les feuilles", à la feuillée (lat, folio). Mais la folie du fol, du fou, est d'une autre origine : le wikitionnaire me raconte follere, s'agiter comme un soufflet, aller ça et là. Le mat, carte sans numéro du tarot de marseille dépeint un vagabond. Le fou au départ est un randonneur, un crapahuteur. Marcher beaucoup pour trouver une place sous la feuillée, pourquoi pas. Ce n'est pas une si mauvaise stratégie. La thèse ou l'investissement, les deux ne sont pas contradictoires, les deux peuvent mêmes se nourrir. Cela ne constitue pas en soi un motif d'internement. Je vois mal d'ailleurs comment un séjour pourrait résoudre ce genre de questionnement. Mais pour un psychiatre dont la fonction est d'interner et de médicamenter, qui plus est dans un service avec tous les implicites hierarchique que cela suppose et leur délire à plusieurs... Je vois mal comment on peut faire rentrer une telle demande dans le DSM V ou la CIM X à moins d'avoir beaucoup d'imagination. Ce qui est surprenant c'est que généralement ils n'internent pas de semblable ou de quasi semblable, (tu es presque docteur toi aussi...). Pour les suites tout dépend de l'objectif : s'agit il de faire un cas d'école... le sujet est chaud bouillant en ce moment, chercher les assos antipsychiatrie et les rédactions pourraient poursuivre la démarche... mais pour quel bénéfice par la suite? Les gens savent intuitivement parmi mes patients, en tout cas, qu'il vaut mieux éviter de foutre les pieds là dedans, de peur d'y laisser tout le reste... attendre un meilleur diagnostic d'un psychiatre ou que les cochons volent... n'est ce pas dépenser beaucoup d'énergie pour peu de gain?

Visite du 15 mai
**La consultation qui se transforme en information sur l'interdiction de la
contrainte en psychiatrie et en happening à la buvette de Saint Anne**

J'avais auparavant tenter d'obtenir un rendez-vous auprès du chef de service, sans succès :

----- Original Message -----

Monsieur, venez à votre convenance, je serai informé dans tous les cas et superviserai l'avis qui vous sera donné. Je vous remercie de votre confiance mais il est inutile de poursuivre cet échange par mail. Avec mes sentiments dévoués, RG

-----Message d'origine-----

De : Stefan Jaffrin [mailto:stefanj@jaffrin.net]

Envoyé : mardi 7 mai 2019 07:35

À : JR

Objet : RE: Rendez vous suite 1ere entretien

Bonjour Docteur,

Dans la mesure où vous connaissez le dossier et ou nous avons déjà eu un premier entretien, même s'il s'est déroulé de singulière façon, je souhaiterai poursuivre avec vous en vous rappelant néanmoins que je viens pour un simple conseil d'expert et non pas pour me faire forcer à quoi que ce soit. Je vous propose que l'on remette ce rendez-vous à mon prochain passage à Paris entre le 28 mai et le 3 juin (l'idéal serait le mercredi 29 juin à l'heure qui vous convient). Dans l'attente d'un rendez-vous avec vous, je vous souhaite une agréable semaine.

Bien à vous

At 10:44 06/05/2019, you wrote:

>Monsieur, je découvre votre message à mon retour de congés. Il ne
>m'est pas possible de vous donner un rendez-vous avec moi-même aux
>dates que vous mentionnez, mais notre service reçoit sans
>rendez-vous 24/24. Le mieux est de vous présenter un matin, en
>semaine, ce qui facilite les échanges avec les autres collègues
>intervenant dans votre prise en charge, et mieux encore accompagné
>d'un membre de votre entourage. Nous travaillons en équipe et votre
>situation sera de toute façon examinée par un médecin senior. Dans
>cette attente je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes
>sentiments dévoués, RG

>

>

>

>-----Message d'origine-----

>De : Stefan Jaffrin [mailto:stefanj@jaffrin.net]

>Envoyé : lundi 29 avril 2019 12:38

>À : JR

>Objet : Rendez vous suite 1ere entretien

>

>Bonjour docteur,

>

>Je suis venu consulter le CPOA Voici 15 jours dans le cadre d'un
>investissement financier que je m'appête à faire. Vous m'aviez,
>après quelques péripéties, donné un rendez-vous pour le lendemain.
>Etant très pris et ayant été un peu échaudé par vos méthodes et
>l'urgence avec laquelle vous souhaitiez me les imposer, j'ai préféré
>ne pas l'honorer .

>
>De retour à Paris, je vous propose donc que l'on reprenne ce
>rendez-vous pour le 13 ou 15 mai dans l'après midi.
>
>Bien à vous

L'opération a donné lieu aux textes et vidéos suivantes :

le 24 mai Interview par le site WEB Toxiq

A propos de la contrainte en Psychiatrie <https://www.facebook.com/watch/?v=185035502432385>

A propos de l'opération CPOA : Tintin au pays d'RG <https://toxiq.ae/video/stefan-jaffrin2/?fbclid=IwAR2hW25nUFAvDAIjlyDSn4Of5-eNa3AdYAfKkdHp8OQUxTGjLnmLPP1Wfk>

1 le 15 mai

COMMUNIQUE ACT-UP PSYCHIATRIE

Nous avons mené cette après-midi du 15 mai 2019 de 13 heures à 16 heures au Centre Pour l'Orientation et l'Accueil de Sainte Anne (le fameux CPOA) la première action démonstrative d'Act up-Psychiatrie, émanation du collectif pour la prohibition de la contrainte en psychiatrie (CRPA, Advocacy, zinzinzine.net, depsychiatriser.blogspot.com, Collectif Nathalie....). Toutes les opérations se sont bien déroulées, nous n'avons eu à déplorer aucun tragique événement; Plus d'information dans la soirée sur le déroulement de l'opération et ses résultats concrets.

2 le 16 mai

Pour resituer les choses dans leur contexte, il faut préciser que je revenais au CPOA suite à une première consultation le 9 avril dernier qui avait failli très mal se terminer pour moi, puisque le chef de l'unité avait essayé sans succès de m'interner sous contrainte. Ce qui était un peu fort de café dans la mesure où je ne faisais que profiter d'un passage inopiné à Saint Anne pour tester la relevance de leurs équipes en matière psychiatrico-financières et qu'à priori mon fonctionnement cognitif ne pose problème ni à moi-même ni à quiconque.

Néanmoins j'avais promis à Gourevitch de revenir. C'est pourquoi nous étions à Saint Anne hier avec non point l'intention de les consulter, mais plutôt celle de leur remonter les bretelles à propos du peu de respect des droits de l'homme que manifeste la CPOA.

Nous avons donc pu, après passage à l'accueil et premier entretien infirmier rencontrer deux psychiatres de garde du CPOA et leur expliquer pourquoi interner sous contrainte des gens qui n'en avaient pas besoin pouvait être dommageable pour eux. Je suis pas sûr qu'ils aient entièrement pigé le truc dans la mesure où ils avaient l'air de me trouver un peu exalté et digne d'un internement. Ce en quoi ils n'ont pas tout à fait tort, il faut vraiment être fou pour aller consulter un psychiatre alors que l'on se sent plutôt assez bien, un peu comme si tu demandais l'extrême onction, alors que tu sais que tu ne vas pas mourir : la psychiatrie doit être réservée aux cas désespérés.

Ils ont pas voulu que mon tiers de confiance Laurence participe à l'entretien, préférant que nous quittions immédiatement les lieux, ce qui est contraire à la loi. Donc j'y suis allé seul pour un

premier entretien, avant d'inviter Laurence et Jean Jacques à un second entretien. On a pu discuter une bonne demie heure des bonnes pratiques en psychiatrie de façon assez amicale.

3 jours après :

DE LA NECESSITE D'UN ACT UP DE LA PSYCHIATRIE:

Devant la hausse toujours plus phénoménale de la contrainte en psychiatrie, qu'elle soit contention, injonction thérapeutique, curatelle ou que sais-je encore., Et encore plus devant le silence dans lequel cela se fait, un silence de mort qui tue à petit feu des centaines de milliers de gens chaque année.... Devant tout cela, il est besoin d'une réponse forte et nouvelle. Nous sommes nombreux à essayer de l'apporter, qui à travers les négociations onusiennes, qui à travers la dénonciation des pseudos discours scientifiques et des big pharmas. Mais en plus et à côté de toutes ses actions, il est également besoin d'actions plus spectaculaires, d'actions qui frappent....Et en cela quoi de plus inspirant qu'un modèle comme Act Up, une association sans laquelle, rappelons le, la diffusion de sang contaminé n'aurait pas fait autant de vague, on en serait peut être encore à se demander s'il peut y avoir de la publicité pour les preservatifs ou si l'on peut fabriquer des génériques pour le tiers monde.... Aujourd'hui, nous voulons dénoncer un autre scandale celui de la sur-médicamentation en psychiatrie, celui d'une psychiatrie répressive qui pense que ligoter un être humain c'est pour son bien.

Les vidéos tournées à l'occasion :

La préparation de l'action <https://www.facebook.com/stefan.jaffrin/videos/10157430767758896/>

La sortie du CPOA et le début de l'affichage

<https://www.facebook.com/stefan.jaffrin/videos/10157431007888896/>

La suite affichage des affiches à la buvette

<https://www.facebook.com/stefan.jaffrin/videos/10157430990778896/>

Témoignage à chaud et tentatives d'explication :

Le nœud du problème se situe dans l'intitulé du CPOA (lieu d'orientation et d'accueil) et sa vocation réelle qui est celle du traitement de crise sans aucune écoute de la demande du client et une volonté de faire du chiffre, en l'occurrence de remplir ses lits et de procéder au maximum d'actes : électro-chocs,...

Un texte de Laurence Renaud

Comme la fatigue est là et accablante il me semblait intéressant de tenter alors de dire deux mots de notre apres midi CPOA/relais H de St Anne...alors que la joyeuseté à agir en micro collectif commence de se muer en souvenirs à analyser.

1/1h environ, tu le précisais Stefan..

Nous sommes arrivés à 5, tranquillement. Nous croisons qq blouses blanches. Comme cette couleur anonymise jusque l'étiquette où s'inscrivent, sur leurs poitrines, les noms et fonctions de ces hommes et femmes..souvent jeunes..plutôt souriants.

Et puis l'accueil très vite se glace. Il est vrai que j'étais encombrée d'une pancarte pourtant dissimulée. L'heure n'étant pas à potentialiser les tensions institutionnelles, ni d'appeler à une réponse sécuritaire.. Soit..il fut exigé que nous ne restions que deux de supporter le camarade Jaffrin. Pas un chat dans la salle d'attente..Nous nous exécutons. Restaient pour assister le valeureux, Jean Jacques et mes bras accrochant du tract..nous les distribuerions plus tard..

Accueil glacial infirmier ..manquement au droit..lorsque j'interrogeais cette jeune infirmière aux ongles longs et bleu, elle convenait "connaître ce qu'est la personne de confiance en psychiatrie accessoirement", je lui demandais ce que signifiait connaître qqch accessoirement..Cette subtilité ne fit pas mouche..mais nous embrayons sur quelques notions juridiques, lesquelles semblèrent ne pas retenir son attention. Gestes d'impatience..cette jeune dame était à son affaire de poser les questions usuelles à Stefan, réponses qu'elle transmettra par suite au médecin..elle revenue, Stefan était attendu par un des deux Praticien Hospitalier du CPOA.

Une condition à cela, habitude (je n'ose pas dire "culture") d'établissement : pas de tiers, ni la "personne de confiance" n'étaient autorisés à accompagner Stefan-patient lambda sous peine d'un refus de "soin".

Stefan insistait pour être accompagné..négatif. Nouveau rappel à la loi, courtois, ton égal. Second rappel à la loi, toujours courtois, ton égal. Stefan décidait d'y aller seul. Jean Jacques et moi avons vu la salle d'attente peu à peu être investie par des patients, des familles, parfois trois personnes accompagnaient.. Puis après un petit moment l'ami Jaffrin nous invitait tous deux à le rejoindre.

La conversation fut enregistrée. Échanges plutôt sympas avec la jeune PH, le -plus jeune encore-interne était un peu en retrait (fatigue probable)..nous sommes partis paisiblement, qq infirmiers l'allure encore pincée..franchement, allez savoir pourquoi??!! J'ai pu saluer avec plaisir la seconde PH, le Dc Pham Scottez, un médecin que je n'avais revu depuis 14 ans..nous nous étions reconnues sitôt..on a parlé de banalité, je lui trouvais bonne mine...et nous avons laissé à quelques uns des tracs militants..il nous fut expressément confirmé que notre désir de continuer et peut être scotcher quelques affiches du cru au Relais H était une idée bonne.

Soit.. Nous partions..papoter avec le "tout venant"..qui sait? Cette partie 1 de l'équipée fut parfois tendue. Pas simple pour aucun d'entre nous de rester là..je crois que le silence en ces murs aurait été plus pesant encore..nous trompions l'angoisse latente en commentant l'Histoire du lieu, alors que Stefan était seul lui à deux portes de là.

Le Relais H, soleil estival, petites fleurs dans le parc..à quelques pas, le pavillon J, pavillon fermé. Des témoignages d'humiliations, des patients sans guère de recours, contention banalisée, là où les électrochocs sont surnommés "neurosciences"(entendu juillet 2016)..pas d'activité pour les internés : ennui, souffrance, cigarettes, trafics..

Je commence à me sentir fatiguée, mais plutôt sereine..le groupe ça aide. Nous scotchons quelques affiches : ZINZIN-ZINE, un rappel des droits humains, une affiche avec CONTRAINTE souligné d'un sens interdit. Des gens assez nombreux en terrasse sont attablés. Nous sommes pris à partie par

une famille ,un monsieur âgée très remonté, des plus jeunes qui devaient être ses enfants..près d'eux une dame en fauteuil, avec une sonde naso_gastrique..elle ne réagira pas ,j'ignore ce qu'elle a pu comprendre de l'esclandre de ses proches.

Arrachage de l'affiche au non à la contrainte et à la contention..ces personnes (3) clairement hostiles et qui haussent le ton.. "Mauvais jour pour une rencontre" , je crois que c'est un peu ça.

La contention.n'est pas un soin.c'est une décision,non une prescription.Au moment où se jouait la grande scène du 2, et tout près, des psychiatrisés s'étaient suicidés en chambre d'isolement, des infirmiers avaient sûrement dû y penser pour eux même aussi..St Anne métabolisme le pire sous couvert du meilleur à venir,et sous couvert de modernité.Le droit du travail pour les soignants ressemble trait pour trait à celui de 1960 (même pourcentage de démissions après 5 ans d'exercices, même turn-over ruinant l'esprit et les cohésions collègues.).

Quoi dire autre..cela fut filmé par Stefan..et nous n'étions que 3..la tempête est partie lorsque cette famille certainement très affligée depuis des années est repartie, nous arraisonnant de quelques conseils un peu pauvres..la dame en fauteuil..qui était elle?Quelle avait été sa vie? Que ressentait elle?

Nous sommes restés un moment discuter de psychiatrie avec les attablés , la plupart ne semblaient prêter guère attention..une conversation féconde avec un homme et sa fille..En partant notre pancarte intéressait des "patients" ,des infirmiers ,dans les allées de pierres qui nous menaient à la sortie.Allez...une belle après midi....un premier round à peu...et qui ne demande que s'enrichir d'autres engueulades (très humaines), d'autres textes ,et de bien des têtes supplémentaires.

Courrier de protestation envoyé le 18 mai

Au docteur JR le 20 mai 2019
Avec Copie aux représentants des usagers et à Madame Nathalie ALAMOWITCH
Présidente de la commission des relations avec les usagers de Saint Anne

Docteur,

Je suis venu consulter le CPOA le 9 avril dernier dans le cadre d'un achat immobilier que je m'apprête à effectuer. Ayant consulté il y a quelques années un psychiatre de votre établissement (le docteur Julie Roblin) qui m'avait diagnostiqué bi-polaire de type 2, je me suis dit qu'il était intéressant avant de finaliser cet achat de recevoir sinon une expertise sur mon évolution psychiatrique du moins un conseil.

Au lieu de répondre à ma question sur ce que vous pensiez de mon état cognitif, vous avez tenté de m'hospitaliser sous contrainte de façon contraire à toutes les bonnes pratiques élémentaires en psychiatrie, qui précisent bien que l'hospitalisation sous contrainte ne peut se faire que s'il y a des signes évident de maladie mentale, troubles délirants, s'il y a danger pour autrui ou pour soi-même, trouble à l'ordre public ou danger immédiat....Dans l'entretien infirmier préalable, J'avais indiqué comme personne de confiance ma petite amie belge. Malgré cela vous avez voulu à tout prix appeler ma mère, me faisant comprendre que vous ne me laisseriez pas sortir tant que je ne vous donnerais pas son numéro de téléphone. Je vous ai pourtant prévenu que c'était une fort mauvaise idée parce qu'elle était agée et harassée.

Vous n'avez cependant pas hésité à harceler ma mère de 80 ans au téléphone pendant plus d'une demie heure pour essayer de la faire venir sur votre hôpital psychiatrique à plus d'une heure de route de son domicile où elle se trouvait. Par vos propos alarmiste, vous l'avez traumatisé ce qui l'a fortement perturbé plusieurs jours après votre appel. Tout ça pour admettre avec elle qu'il n'y avait en faite aucune vrai raison de m'hospitaliser. A tel point qu'elle songe même à envoyer un courrier recommandé à la direction de votre hôpital pour se plaindre de votre attitude qu'elle qualifie de "perverse" (la façon dont vous vous êtes présenté comme étant les urgences psychiatriques, sans préciser d'emblée qu'il n'y avait rien de grave, votre façon presque inconvenante d'insister pour qu'elle vienne ou qu'elle envoie sa soeur, alors qu'elle vous avez dit "non" près d'une dizaine de fois,...)

Sans vraiment savoir dans quoi vous vous engagiez, et surtout sans notre consentement, vous vous êtes permis de vous immiscer dans des affaires familiales qui ne vous regardent pas du tout et dont vous n'avez pas la moindre idée des tenants et aboutissants (Je ne sais pas si vous vous rendez compte de ce que c'est que d'utiliser son pouvoir pour faire pression sur une famille,c'est un peu comme si j'allais parler à votre compagne des liaisons que vous entretenez par ailleurs ou que sais je encore. Même si pour vous cela semble une méthode normale) Dans mon cas, détective privé ou pas, fort heureusement vous êtes tombé sur un os, mais je n'ose imaginer dans un contexte moins serein, ou avec des personnes moins solides, les désastres et les drames au long cours que vous pourriez provoquer.

Je vous pardonne cependant pour cette fois dans la mesure ou cette péripétie a eu pour effet de nous inciter à créer Act Up Psychiatrie et à ainsi attirer sur vous et la psychiatrie en général l'attention d'Act Up Paris(ils sont très heureux de cette découverte). J'espère que vous saurez à l'avenir vous montrer moins brutal et irrespectueux non simplement avec vos patients mais également avec les personnes qui viennent simplement vous consulter (n'êtes-vous pas après tout le chef d'un Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil?) Faute de quoi nous pourrions revenir vous faire une visite de courtoisie, sur le modèle de celle que nous vous avons rendu le 15 mai dernier... en plus folklorique.

Veillez accepter mes plus aimables salutations

Présentation du CPOA

Le **CPOA** (Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil) de l'hôpital Sainte-Anne - Tel. **01.45.65.81.09.** / **83.70.** - Situé au Centre Hospitalier Sainte-Anne, il accueille en consultation toute personne de plus de 16 ans qui se présente, quel que soit son domicile et quelles que soient les circonstances : venant d'elle-même ou accompagnée par des proches - adressée par un médecin, un hôpital général, une institution sanitaire ou conduite par des services sociaux, pompiers, agents de la force publique...

Il s'efforce de : traiter la crise par la consultation, la consultation prolongée, voire une hospitalisation sur place (72 h) - mettre en œuvre la réponse nécessaire à l'urgence somatique si elle est associée - recevoir le patient et sa famille, ou l'entourage qui vient demander conseil en l'absence du patient - aller à domicile à la demande du patient ou de sa famille - orienter

secondairement vers une consultation ambulatoire ou une hospitalisation libre ou sans consentement, selon l'état du patient - répondre au téléphone 24 h/24 pour toute demande de conseils, de renseignements sur les structures de soins, dans le strict respect du secret médical et sans pour autant remplacer la consultation.

Dans le souci de préserver la continuité des soins, le CPOA travaille en coordination avec les secteurs de psychiatrie, les autres services de médecine et de psychiatrie publics, semi-publics ou libéraux. Quand une hospitalisation est indiquée, elle a lieu, selon les disponibilités, dans le service de psychiatrie dont dépend le domicile du patient ou bien dans une clinique ou un service non sectorisé.